

Les échafaudages du Palais de Justice de Bruxelles ne seront pas retirés avant 2027

Nicolas Keszei

Alors que l'état de délabrement du Palais de Justice de Bruxelles va en s'empirant, ses occupants plaident pour un maintien des juridictions pénales dans le bâtiment de la Place Poelaert.

Trois salles d'audience rendues impraticables par des fuites d'eau dues aux intempéries de l'été dernier, aucun plan d'évacuation digne de ce nom, archives non sécurisées, stockage des pièces à conviction en dessous de tout, restaurant sans plan d'environnement, n'en jetez plus, la coupe est pleine! L'état du Palais de Justice de Bruxelles fait peine à voir. Et à en croire Laurent Vrijdaghs, l'administrateur délégué de la Régie des Bâtiments, la situation n'est pas prête de s'améliorer.

2017-2027

Ce qui est vrai pour l'intérieur du bâtiment conçu par Joseph Poelaert l'est également pour l'extérieur. Participant hier midi à un déjeuner de l'association syndicale des magistrats sur l'avenir du Palais de Justice, le patron de la Régie des Bâtiments a jeté une chape de plomb sur l'auditoire. Alors qu'il a déjà fallu rénover les échafaudages installés en 2005 sur la façade du bâtiment, Laurent Vrijdaghs a fait savoir que la Régie des Bâtiments était (toujours) à la recherche d'un nouveau cabinet d'architecte à même de rénover la façade dans les règles de l'art avant de pouvoir évacuer les échafaudages, précisant au passage que "ce ne sera pas pour demain!".

Globalement, si tout se passe comme prévu, les travaux de rénovation de la façade pourraient démarrer en 2017 et ne se termineront pas avant 2027. "Il faudra le temps que chaque façade soit bien traitée et que chaque pierre soit renouvelée", a encore précisé le patron de la Régie des Bâtiments.

C'est également au cours de cette même séance que Jean-Paul Janssens, le président du SPF Justice, a reconnu que le SPF n'avait aucune vision immobilière concernant le Palais de Justice. "Je suis en fonction depuis 18 mois. Lorsque j'ai cherché quelle était la vision immobilière du SPF Justice vis-à-vis de l'ordre judiciaire, je n'ai rien trouvé parce qu'on n'a jamais débattu de ce thème. On a 300 bâtiments dédiés au judiciaire et on n'a pas de vision", a-t-il déclaré, achevant de refroidir l'assistance.

Le retour du pénal?

Cet aveu de manque de vision a presque fait perdre son sang-froid légendaire au bâtonnier Jean-Pierre Buyle, évoluant cette fois sous sa casquette d'administrateur de la Fondation Poelaert. Ce dernier s'est dit "effrayé de savoir que le SPF Justice n'avait pas de vision", avant de s'emporter afin de savoir ce qui permettait à la Régie des Bâtiments de continuer à plaider pour une sortie de la chaîne pénale des murs du Palais de Justice. "Sur quoi vous basez-vous pour réclamer la sortie du pénal des murs du Palais? Quel est le problème de sécurité?", s'est emporté le bâtonnier, à l'adresse des représentants du SFP Justice et de la Régie des Bâtiments. Au passage, Jean-Pierre Buyle a rappelé que les trois dernières évasions (1999 et 2008) avaient rendues possibles par la grâce de complicités extérieures. "Je m'inscris en faux contre cette idée que le pénal devrait sortir du Palais pour des raisons de sécurité que vous ne prouvez pas", a-t-il ajouté, avant de poursuivre, plus incisif.

"L'exécutif ne veut pas que la Justice fonctionne à Bruxelles. Il s'agit d'un problème communautaire. Quand il faut construire un palais de justice à Anvers, on trouve 200 millions d'euros, quand c'est pour Gand, il y a 100

millions et quand Elio Di Rupo veut un nouveau palais à Mons, il l'a!". Pour Jean-Pierre Buyle, le Palais de Justice de Bruxelles n'est pas géré et le dialogue entre les occupants, le SPF Justice et la Régie des Bâtiments ne fonctionne pas. Pour lui, il faut créer une société anonyme, une entité autonome appartenant à l'État mais dans laquelle la magistrature serait associée.

"Le chemin à parcourir sera encore long", a conclu Luc Hennart, président du tribunal de première instance, modérateur des débats.

Copyright © L'Echo